



Règlement Intérieur



1. La saison sportive de natation est fixée par la FFN du 16 septembre au 15 septembre de l'année suivante. L'association se réserve le droit de refuser toute inscription si un dossier lui parvient incomplet et dès lors que les effectifs seraient complets dans un groupe. Les groupes sont formés en fonction des tranches d'ages (enfants et ados) ainsi qu'en fonction du niveau de natation.
2. Les entrainements ont lieu pendant la période scolaire. Pendant les vacances scolaires, les entrainements sont suspendus (sauf pour le groupe compétition avancé pour lequel des horaires d'entrainements sont proposés). Des créneaux libres peuvent être proposés aux adultes le lundi et jeudi soir.
3. Tous les nageurs doivent être ponctuels et participer avec efficacité aux entrainements. La responsabilité du Club s'exerce uniquement du début de l'entrainement à la fin de celui-ci. En accompagnant vos enfants à l'entrainement, vous devez vous assurer de la présence du cadre de votre enfant.
4. Tous les nageurs doivent respecter les lieux où ils évoluent (entrainement et compétition) ainsi que les entraineurs, les autres nageurs, les officiels, les bénévoles.
5. Le port des équipements du club (bonnet, tee-shirt,...) est obligatoire en compétition.
6. Le port du bonnet de bain est fortement conseillé à l'entrainement et la douche est obligatoire avant l'accès aux bassins.
7. L'inscription dans un groupe compétition impose de participer à au moins une compétition par trimestre (sauf Maîtres: une compétition dans l'année).
8. Lors des absences des nageurs aux compétitions pour lesquelles ils ont été inscrits, les engagements, forfaits et amendes seront à leur charge, sauf maladie et sur présentation d'un certificat médical dans les 4 jours qui suivent la compétition.
9. Les déplacements pour les compétitions sont de la responsabilité des parents. En accord avec le cadre qui entraîne les enfants, les parents devront s'organiser pour effectuer les trajets chacun leur tour en respectant la législation en vigueur (véhicule assuré, ceintures attachées, vitesse respectée...).
10. L'engagement en compétition des nageurs ne se fera qu'à la condition d'avoir en compétition la présence de parents Officiels FFN.

Toutes les infos sur le Club de natation fougerais sont sur le site

<http://www.natation-fougeres.com>

Contact: cnfougeres@orange.fr